



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : enseignement supérieur

Question écrite n° 7786

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'aménagement du territoire, sur la montée de la delinquance a proximite immediate du campus universitaire de l'academie de la Reunion et sur l'instauration d'un climat d'insecurite parmi les etudiants. Les conditions de travail, de ces derniers restant, par ailleurs, difficiles compte tenu des carences constatees en personnel d'enseignement et IATOS et des structures d'accueil et d'hebergement insuffisantes. Afin que ne soient pas remises en cause les grandes orientations definies dans le cadre du schema « Universite 2000 », notamment, il lui demande de bien vouloir lui preciser si des mesures ont ete arretees pour garantir et renforcer la securite dans ce secteur geographique qui connait, par ailleurs, une forte augmentation de population.

Texte de la réponse

Les problemes de securite dans le departement de la Reunion font l'objet depuis plusieurs annees d'une attention particuliere de la direction generale de la gendarmerie nationale, qui a notamment procede a un renforcement important des effectifs en y affectant soixante-quatre militaires supplementaires de 1989 a 1993. Cet effort a permis d'adapter le dispositif de securite publique dans les secteurs a forte croissance demographique, en particulier par la creation de deux nouvelles brigades a la peripherie de Saint-Denis. Une brigade composee de dix sous-officiers a ainsi ete installee dans le quartier du Moufia avec une zone d'intervention comprenant le campus universitaire et une autre de six sous-officiers a Riviere-des-Pluies. Pour l'avenir, une etude menee en concertation entre la police nationale et la gendarmerie sur l'harmonisation et le renforcement de leurs actions en matiere de securite publique a la Reunion a conduit a decider que la police d'Etat etendrait sa zone d'action aux quartiers Est de Saint-Denis y compris au campus universitaire a compter du 1er janvier 1994, avec installation a court terme d'un commissariat au Chaudron.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7786

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3999

Réponse publiée le : 7 février 1994, page 635